

Prévoyance professionnelle – les principaux changements à partir de 2024

Découvrez les changements de la prévoyance professionnelle et la manière dont Vita et Zurich s'engagent pour plus de fairplay.

L'âge de référence pour les femmes change suite à la réforme de l'AVS

L'âge de référence des femmes passe progressivement de 64 à 65 ans. Ces dispositions légales entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Les femmes nées en 1960 partiront encore à la retraite à 64 ans, tandis que les femmes nées en 1961 partiront à la retraite à 64 ans et trois mois. Cela est déjà pris en compte dans l'attestation de prévoyance 2024. Pour les hommes, l'âge de référence reste inchangé à 65 ans.

Année de naissance	Age de référence Femmes	dans l'année
1960	64 ans	2024
1961	64 ans, 3 mois	2025
1962	64 ans, 6 mois	2026
1963	64 ans, 9 mois	2027
1964	65 ans	2028

Une prévoyance vieillesse adaptée à l'avenir

Vita et Zurich s'engagent ensemble pour plus de fairplay dans la prévoyance professionnelle. Grâce à des explications transparentes, aux stratégies de placement appropriées et aux solutions de prévoyance correspondantes, nous veillons à ce que vous, nos assurés, bénéficiez de la majeure partie du revenu des placements, comme le prévoit le deuxième pilier.

Souhait versus Réalité

76% > 60%

60% du dernier salaire devrait être le revenu des 1^{er} et 2^e piliers après le départ à la retraite. Mais en moyenne, la population suisse souhaite 76%. Qu'est-ce qui ne fonctionne pas ici? Que pouvez-vous faire personnellement?

Informez-vous sur l'étude Fairplay 2023 sous vita.ch/fairplay.

Zurich, novembre 2023

Taux de conversion de la rente vieillesse pour les années 2024 à 2026

Afin de lutter contre la redistribution et de pouvoir proposer une solution de prévoyance durable et équitable à tous les assurés, la Fondation collective Vita adapte toujours les taux de conversion à la situation actuelle. Les taux de conversion pour les années 2024 à 2026 pour un départ à la retraite à l'âge de référence se présentent comme suit:

Départs à la retraite en		2024	2025	2026
Hommes		5,60%	5,50%	5,40%
Femmes		5,60%	5,55%	5,50%

Dans votre attestation de prévoyance pour l'année 2024, ces taux de conversion sont déjà pris en compte. Ils figurent également dans le règlement de prévoyance 2024 qui sera disponible fin 2023 sur vita.ch/downloads.



Calculer la rente
vieillesse maintenant

Faites le point sur votre rente de manière ludique après le départ à la retraite sur transparente.ch.



Conditions avantageuses pour les assurances de Zurich

Grâce au partenariat avec Zurich, vous bénéficiez de conditions avantageuses sur les solutions d'assurance et de prévoyance. Par exemple sur une assurance vie: zurich.ch/vita-life. Il suffit de souscrire en ligne, de payer par carte de crédit.

Vous trouverez de plus amples informations sur zurich.ch/vitapartner ou auprès de votre conseillère/conseiller à la clientèle de Zurich.

